

Compte rendu

Comité de Gestion du mercredi 23 janvier 2019

Présent-es :

Président : Jean-Claude PERON

Elu-es CS : Sylvie DIDIER - Jean-Pol GERAULT - Valérie ROBIN

Club : Pierre BERAUDIER - Fabienne GUILLERMIN – Aline POMATHIOS -
Jacques VALLET - Paul VIVIAN

Convention avec l'association Foyer Rural de Villette sur Ain

Les services juridiques MGEN sont toujours très occupés par la mise en place de notre UMG VYV et n'ont toujours pas la possibilité de s'occuper du dossier pour le moment.

Le Club va chercher à payer la cotisation.

Déménagement :

La section contactera une entreprise d'insertion à qui sera confiée la réalisation du déménagement. La section prendra en charge le paiement afférent.

Matériel

La liste de matériel demandé par le Club est acceptée. Une exception : il sera vérifié que l'extincteur est obligatoire ou non. Si oui, il sera demandé au propriétaire d'en assurer la charge.

Ménage du nouveau local

Un nettoyage sera pris en charge par la section avant l'occupation du local.

Projet de convention avec la JL

Le document autorisant la JL à louer au nom de la SCI n'est pas encore parvenu à la section. Serge FAVIER a été sollicité pour tenter de faire avancer la demande.